Nations Unies ST/IC/1999/100

Secrétariat

29 novembre 1999

Circulaire*

Circulaire du Sous-Secrétaire général adjoint à la gestion des ressources humaines

Destinataires: Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **Transport d'automobiles appartenant aux fonctionnaires : liste des pays et territoires pour lesquels les frais de transport peuvent être partiellement remboursés****

1. Conformément aux dispositions 107.27 d) iv) et 207.20 1) du Règlement du personnel et à la section 12 de l'instruction administrative ST/AI/1999/15 intitulée « Excédent de bagages, transport et assurance », l'une des conditions du remboursement partiel des frais de transport des automobiles appartenant aux fonctionnaires est que le lieu d'affectation à destination duquel l'automobile est expédiée se trouve dans un pays ou un territoire désigné à cet effet par l'Organisation. La présente circulaire a pour objet d'informer les fonctionnaires de la liste des pays ou territoires ainsi désignés (voir annexe).

2. L'annexe de la présente circulaire annule et remplace l'annexe de l'instruction administrative ST/AI/176/Rev.3/Amend.1 du 14 avril 1992, telle qu'amendée par les instructions administratives ST/AI/176/Rev.3/Amend.2 à 4 du 13 juin 1994 et des 11 mars et 17 décembre 1996, respectivement, qui ont toutes été abrogées par l'instruction administrative ST/AI/1999/15 du 23 novembre 1999.

* La présente circulaire est applicable jusqu'à nouvel avis.

** *Manuel d'administration du personnel*, No 7196 de l'index.

99-36709 (F) 101299 111200

Annexe

Liste des pays et territoires où l'ONU peut accepter de prendre à sa charge une partie des frais de transport d'automobiles lors de l'engagement initial ou lors d'un changement d'affectation

Afghanistan
Angola
Anguilla
Antigua
Antilles néerlandaises
Arabie saoudite
Bahamas
Belize
Bénin
Bermudes
Burundi
Cameroun
Cap Vert
Chine
Comores
Côte d'Ivoire
Cuba
Djibouti
Dominique
Égypte
Émirats arabes unis
Fidji
Gabon
Gambie
Ghana
Grenade
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau
Haïti
Îles Caïmanes
Îles Cook
Îles Marshall
Îles Vierges britanniques
Îles Walis et Futuna
Iran (République islamique d')
Jamahiriya arabe libyenne
Jordanie
Kiribati
Koweït
Lesotho
Liban
Libéria
Malawi
Maldives
Mali
Mongolie
Montserrat
Mozambique
Myanmar
Nauru
Népal
Niger
Nigéria
Nioué
Nouvelle-Calédonie
Ouganda
Palaos
Panama
Qatar
République arabe syrienne
République centrafricaine
République démocratique populaire lao
République populaire démocratique de Corée
République-Unie de Tanzanie
Rwanda
Sainte-Lucie
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Vincent et les Grenadines
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Sri Lanka
Suriname
Swaziland
Tchad
Territoire sous tutelle des îles du Pacifique
Togo
Tokélaou
Tonga
Tuvalu
Vanuatu
Viet Nam
Yémen
Zambie
Zimbabwe